

Lettre d'information N° 40

20 novembre 2020

Informations sur le solde des aides PAC 2020

Versements à partir du 10 décembre 2020

À partir de jeudi 10 décembre 2020, vous percevrez le **solde** de vos aides PAC 2020 :

- des DPB (paiement de base),
- du paiement redistributif,
- du paiement vert,
- du paiement en faveur des Jeunes Agriculteurs,
- des aides ovine et caprine,
- de l'ICHN.

Le solde des aides bovines (ABA/ABL) sera versé **fin janvier 2021**.

Le détail sera disponible sur votre relevé de situation sur **TELEPAC**

Votre relevé (solde) du 10 décembre 2020 vous permettra de faire le point sur votre situation personnelle, notamment en le comparant à votre (ou vos) relevé(s) d'acompte (s).

Vous en souhaitant bonne réception,
Très cordialement,

Le chef du Service de l'Économie Agricole et Rurale
Patrick BARNET

Je télédeclare **telepac** sur mes aides www.telepac.agriculture.gouv.fr

***Pour un meilleur service, vous pouvez nous joindre tous les jours de 9 h à 12 h
directement sur le standard de l'unité aides directes, MAEC et DPB :
05-17-17-39-39***

***Retrouvez toute nos lettres d'information sur le [site internet des services de
l'Etat en Charente](#)***



site internet : <http://www.charente.pref.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural>

Direction départementale des territoires

Adresse : 43, rue du docteur Duroselle 16016 Angoulême CEDEX

Horaires d'ouverture : 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 (vendredi fermeture à 16h00), tel : 05 17 17 37 37

Téléphone de l'unité aides directe, MAEC et DPB : 05 17 17 39 39 du lundi au vendredi de 9 h à 12 h